



2.3.0

LA FILIÈRE PÊCHE ET LA PRODUCTION

*Les produits de la pêche, une offre diversifiée
au cœur d'une région privilégiée*

Parmi les 39 halles à marée françaises, cinq sont situées en Nouvelle-Aquitaine, dont 3 en Charente-Maritime. Le merlu, la sole, le bar, la seiche et le maigre constituent les principales espèces commercialisées. Les produits de la pêche de la façade Sud-Atlantique se caractérisent par leur bonne valorisation et par une importante proportion d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le prix de vente moyen en 2022 sur la façade Sud-Atlantique s'est établi à 5,28 € au kilo. Ce prix de vente nettement plus élevé sur cette façade s'explique par l'importante proportion d'espèces à forte valeur ajoutée dans les débarquements (sole, bar...), mais également par une bonne valorisation des produits de la pêche (labels et circuits courts). La commercialisation des produits est assurée par trois organisations de producteurs (Pêcheurs d'Aquitaine, Les Marins Pêcheurs de la Cotinière, FROM Sud-Ouest).

La vente en criée, entre tradition et modernisation

Le mode principal de vente du poisson frais est la criée qui met face à face l'offre des pêcheurs et la demande du marché dans un lieu portuaire spécifique. Autrefois, les enchères étaient données à la voix dans la halle à marée, d'où le terme « criée » qui, par extension, a fini par qualifier aussi le lieu où se déroule cette vente.

À l'origine, les pêcheurs et les armateurs débarquaient leurs poissons qui étaient triés par espèce et par taille, rangés dans des caisses en plastique et recouverts de glace. Cette opération se déroulait la nuit. Au petit matin, en général vers 6 h, la vente démarrait sous la responsabilité d'un agent du port appelé "crieur". Les mareyeurs se déplaçaient en groupe devant chaque lot. Une fois lancée la vente, ils surenchérisaient avec des signaux propres à chacun et bien connus du crieur. Quand le lot était attribué, le mareyeur recevait un ticket précisant la quantité, l'espèce et l'identité de l'acheteur. Il suffisait alors de livrer les caisses dans les magasins des mareyeurs.

Aujourd'hui, la vente dite électronique est pratiquée dans tous les ports. Après le tri, tous les lots doivent être enregistrés dans une base de données, une saisie nécessaire pour que les enchères puissent être lancées. Dans certaines criées, l'édition d'un catalogue permet aux acheteurs de s'informer par avance de l'état de l'offre. La vente reprend une technique déjà ancienne en agriculture : le cadran. Un opérateur affiche les données d'un lot (nom du bateau, espèce, taille, poids) sur un tableau lumineux. Les acheteurs sont installés sur des gradins et, boîtier en main, appuient sur un bouton quand ils veulent soumissionner. Le plus rapide l'emporte. Cette modernisation a introduit la vente à distance par internet, élargissant le panel des acheteurs et réduisant de fait les invendus.

Vers une nécessaire modernisation de la filière

La diversification et la modernisation de la filière de transformation et commercialisation des produits issus de la mer (compétitivité, valorisation des co-produits, valorisation des initiatives de production durable, maintien du tissu économique local, labellisation et image de marque) constituent actuellement des enjeux majeurs sur la façade Sud-Atlantique, notamment pour préserver la pêche artisanale, valoriser les produits en circuits courts et assurer la pérennité de la filière.

Côtière et hauturière, deux pêches spécifiques en Sud-Gascogne

Dans de nombreuses criées, cohabitent deux types de vente. Les pêcheurs du large proposent des volumes importants en espèces de fond (cabillaud, le merlan, la julienne, le merlu, etc.) capturées dans des campagnes d'une à deux semaines. Les pêcheurs côtiers, qui opèrent sur un ou deux jours, débarquent des espèces plus variées et considérées en général comme plus nobles, telles que le rouget, la langoustine, la sole.

Les criées de la façade Sud-Atlantique

En 2022, la criée de La Rochelle a enregistré un volume total en grande hausse, à 2 251,88 tonnes de produits de la mer (+11.89 % par rapport à 2021), pour un chiffre d'affaires en nette augmentation aussi atteignant 12,31 millions d'euros (+10.15 %). Par contre, le prix moyen général a quant à lui baissé légèrement pour atteindre 5,46€/kg (-1.55 %).

La criée de La Cotinière a enregistré en 2022 un volume total de 3 443,37 tonnes de produits de la mer (-10.27 % par rapport à 2021), pour une valeur en baisse également atteignant 24,26 millions d'euros (-3.50 %). Par contre, le prix moyen général a pu augmenter pour atteindre 7,05€/kg (+7.54 %). La réduction de quota de sole se traduit pour la criée de La Cotinière par une baisse en volume des débarques de l'espèce qui sort du top 5 et qui passe de 298 à un peu plus de 200 tonnes entre 2021 et 2022, pour une perte d'un million d'euros.

En 2022, la criée de Royan a enregistré un volume total de 838,44 tonnes (+6.48 % par rapport à l'année 2021) de produits de la mer, pour une valeur atteignant 8,94 millions d'euros (+5.85 %). Le prix moyen général est de 10,66€/kg (-0.59 %). Toujours grâce à la vente d'espèces nobles et bien valorisées, il s'agit du prix moyen le plus élevé des criées de France. Les espèces phares que sont la sole, le maigre et le bar composent toujours le podium royanais et représentent 86% du chiffre d'affaires.

La criée d'Arcachon a enregistré un volume total de 1 217,43 tonnes de produits de la mer (-4.86 % par rapport à 2021), pour une valeur atteignant 10,19 millions d'euros (-4.01 %). Le prix moyen général est de l'ordre de 8,37€/kg (+0.89 %). Depuis quelques années, la criée d'Arcachon fait régulièrement face à la concurrence de la criée de Pasaia (Espagne) car des navires arcachonnais y acheminent leurs produits.

En 2022, la criée de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure a enregistré un volume total de 8 524,22 tonnes de produits de la mer en progression par rapport à 2021 (+1.46 %), pour une valeur de 30,17 millions d'euros, encore en hausse (+6.21 %). Le prix moyen des produits est passé à 3,54€/kg (+4.68 %). Les volumes qui transitent par la criée ces dernières années sont en partie liés aux ventes en gré à gré par des armements hauturiers spécialisés dans la pêche au merlu.

(Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine)

Photo 2.3.0 : Hervé Berville, Secrétaire d'État à la mer, Sylvie Marcilly, présidente du Conseil départemental et Christophe Sueur, maire de Saint-Pierre-d'Oléron © Xavier Léoty / Sud Ouest - **Photo 2.3.1 :** Salle des ventes de la Criée d'Arcachon © David Patsouris / Sud-Ouest

Photo 2.3.2 : Débarquement de maigres sur le port de Saint-Jean-de-Luz © Emmanuelle Fère / Sud-Ouest

EN CHIFFRES

16 275 tonnes de poissons débarquées et commercialisées dans les halles à marée en 2022

85,87 millions d'euros de chiffre d'affaires générés par les halles à marée

5,28 € le prix moyen au kilo des débarquements commercialisés (+2,3% par rapport à 2021)

30,17 millions d'euros de chiffre d'affaires pour Saint-Jean-de-Luz, 6ème halle à marée française en valeur

24,26 millions d'euros de chiffre d'affaires pour La Cotinière, 8ème halle à marée française en valeur

Sources : Note de conjoncture 2022 - CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, MTE

La production des halles à marée en 2022

GOLFE DE GASCOGNE

LA ROCHELLE 2252 T. 12,31 M€

TOP 5 EN VOLUME (T)	MERLU 792	SEICHE 324	MAIGRE 127	ENCORNET 123	CONGRE
TOP 5 EN VALEUR (M€)	MERLU 2688	SEICHE 1701	BAR 1244	MAIGRE 1163	ENCORNET 1028

LA COTINIÈRE 3443 T. 24,26 M€

TOP 5 EN VOLUME (T)	SEICHE 458	MAIGRE 319	CETEAU 276	MERLU 253	ENCORNET 248
TOP 5 EN VALEUR (M€)	SOLE 3570	BAR 2950	MAIGRE 2460	SEICHE 2220	ENCORNET 2020

ROYAN 838 T. 8,94 M€

TOP 5 EN VOLUME (T)	MAIGRE 292	SOLE 162	BAR 102	LOTTE 56	MERLU 45
TOP 5 EN VALEUR (M€)	SOLE 2881	MAIGRE 2600	BAR 1806	LOTTE 318	SAR COMMUN 244

ARCACHON 1217 T. 10,19 M€

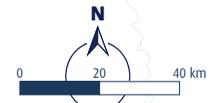
TOP 5 EN VOLUME (T)	SOLE 237	MERLU 217	SEICHE 94	BAUDROIE 87	BAR 85
TOP 5 EN VALEUR (M€)	SOLE 4122	BAR 944	MERLU 787	BAUDROIE 535	SEICHE 516

ST-JEAN-DE-LUZ CIBOURE 8524 T. 30,17 M€

TOP 5 EN VOLUME (T)	MERLU 3767	SARDINE 1207	GERMON 1205	LINGUE FRANCHE 800	THON ROUGE 168
TOP 5 EN VALEUR (M€)	MERLU 13950	GERMON 3560	LINGUE FRANCHE 2250	THON ROUGE 2160	SOLE 1480

TOTAL SUD-ATLANTIQUE 16.275 T. 85,87 M€

TOP 10 EN VOLUME (T)	MERLU 5075	GERMON 1218	SARDINE 1238	SOLE 748	SEICHE 925	MAIGRE 822	BAUDROIE 477	BAR 511	CETEAU 309	ENCORNET 414
TOP 10 EN VALEUR (M€)	MERLU 18,53	SOLE 13,03	BAR 7,66	MAIGRE 6,93	SEICHE 4,76	GERMON 3,61	ENCORNET 3,48	BAUDROIE 2,93	THON ROUGE 2,63	LINGUE FRANCHE 2,28



Halles à marée

Total des volumes débarqués par criées et par principales espèces pour la façade Sud-Atlantique T=tonnes

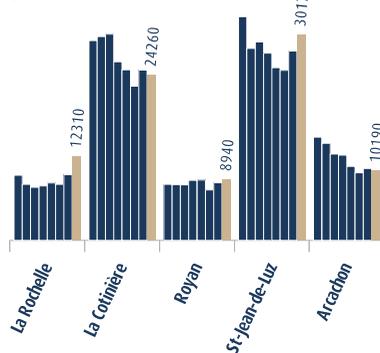
Total des valeurs des ventes par criées et par principales espèces pour la façade Sud-Atlantique M€=milliers d'euros

Les 5 halles à marée de la façade Sud-Atlantique ont commercialisé 16 275 tonnes de produits de la pêche en 2022 pour un chiffre d'affaires de 85,87 millions d'euros (*)

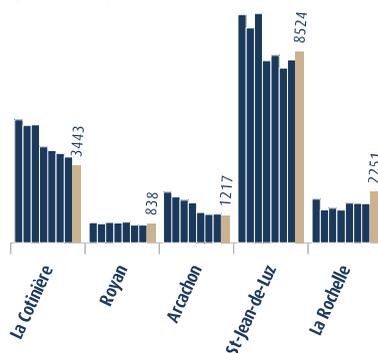
(*) Les données suivantes ne reflètent qu'une part des productions régionales puisqu'elles ne comprennent que les productions passées sous criées. Les résultats des criées sont donc des indicateurs de l'évolution du secteur mais ne permettent pas pour autant de révéler la situation économique globale de la filière et des entreprises de pêche de la région puisqu'une partie non négligeable des ventes est réalisée en dehors de ces criées, comme à Capbreton et à Royan. Les résultats des criées intègrent les apports d'autres navires immatriculés à l'extérieur de la région mais ne comprennent pas pour autant tous les débarquements des navires immatriculés en Nouvelle-Aquitaine.

(source CRPMEM NA)

Valeur des ventes 2015-2022
(en milliers d'euros)

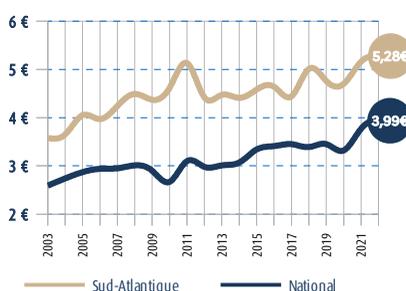


Volumes des ventes 2015-2022
(en tonnes)

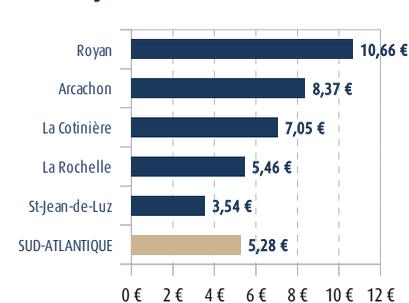


Évolution du prix moyen au kilo

Période 2003-2022



Prix moyen au kilo en 2022



2.3.2



FranceAgrimer - Établissement national des produits de l'aquaculture et de la mer

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM)